



Avis public

Demande de dérogations mineures

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière tenue par vidéoconférence le 6 avril 2021 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à une demande de dérogation mineure pour un projet de lotissement visant à acquérir un lot faisant l'objet d'une servitude de passage de la Ville. Ce faisant, la résidence du 77-77A rue de l'Église deviendra dérogoire concernant la marge de recul latérale droite du bâtiment. Le lot ainsi créé n'aura également pas la largeur minimale prévue au règlement.

Ces demandes ont pour effet d'autoriser:

- Une marge de recul latérale inférieure à la marge de recul de 1,5 mètre prescrite de la zone RB-3. La marge de recul serait de 0.88 mètre.
- Une largeur de lot inférieure aux prévisions du règlement de lotissement. La demande vise une largeur de 15,24 mètres, alors que le minimum prévu au règlement est de 18,29 mètres.

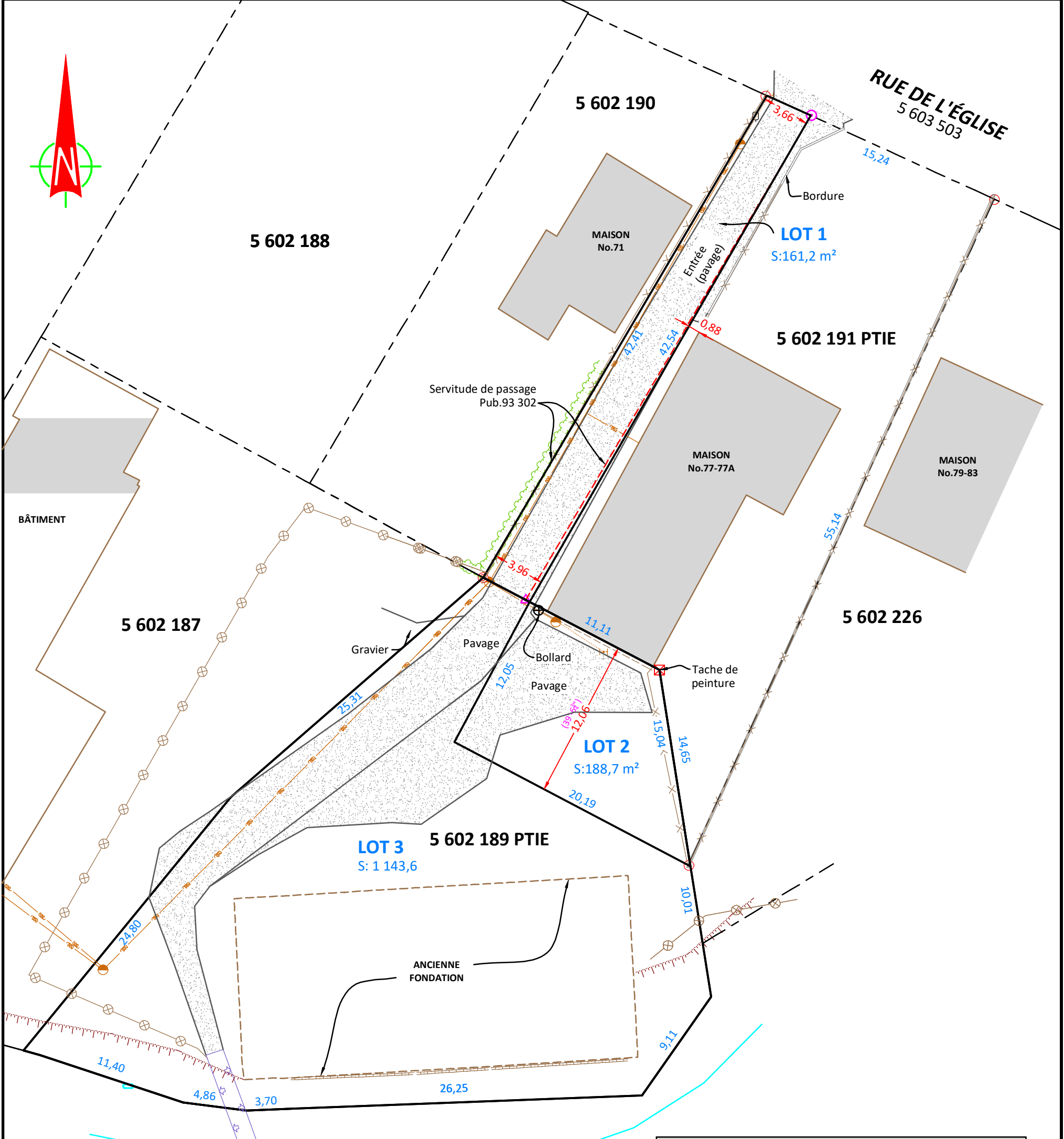
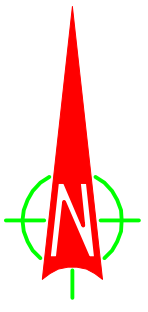
En vertu des Arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033, une consultation écrite d'une durée de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de ces demandes de dérogations mineures doivent le faire par écrit **avant le mercredi 31 mars 2021 à 16h30**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à dq@ville.bedford.qc.ca, par courrier adressé à Richard Joyal au 1 rue Principale Bedford J0J 1A0 ou déposés l'hôtel de ville à cette même adresse.

Une description détaillée du projet fait partie intégrante de ce document.

DONNÉ à Bedford, ce 16 mars 2021.

Richard Joyal
Directeur général



- Légende:**
- ⊗ Clôture
 - ⊘ Enseigne
 - ⊕ Muret
 - ⊙ Haie
 - ⊖ Haut de talus
 - ⊗ Clôture
 - ⊙ Repère existant
 - Tuyau de fer trouvé
 - Poteau électrique et téléphonique
 - Ligne électrique et téléphonique aérienne
 - ⊙ 2 repères posés le 23 septembre 2020 à la demande de M. Daniel Jetté afin de délimiter limites sud-ouest du lot 5 602 191
 - ⊙ 1 clou posé et un repère retrouvé le 9 octobre 2020 à la demande de M. Daniel Jetté afin de délimiter l'emprise de la servitude de passage

NOTE: Les mesures indiquées sur ce plan sont en mètres (SI).
 Ce plan ne doit servir que pour fins d'obligation par règlement municipal, de vente ou d'hypothèque.
 Toute utilisation par un tiers doit être autorisée par l'arpenteur-géomètre soussigné.
 Les mesures des bâtiments ont été relevées à partir du revêtement extérieur.
 Relevé effectué les 23 septembre et 9 octobre 2020.

DOCUMENT ÉVOLUTIF		
VERSION	DATE	MODIFICATIONS
2	18 novembre 2020	Superficies à échanger
3	15 mars 2021	Largeur entrée - lot proposé

PLAN PROJET DE LOTISSEMENT
 LOT(S): **5 602 189 ET 5 602 191**

CADASTRE:
CADASTRE DU QUÉBEC

MUNICIPALITÉ:
VILLE DE BEDFORD

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE:
MISSISQUOI

COPIE CERTIFIÉE
 CONFORME À L'ORIGINAL
 CONSERVÉ DANS MON GREFFÉ

ÉCHELLE: **1:300** DES.:
 PLAN: **2009-060G** **kmc**

Arpenteur-Géomètre

migué FOURNIER

COWANSVILLE GRANBY
 BROMONT FARNHAM MANSONVILLE
 516 rue du Sud, Cowansville, (QC), J2K 2X8
 TEL.: (450) 263-5252 kevin@miguefournier.ca
 Web: www.miguefournier.ca

Signé à Cowansville, le **20 octobre 2020.**

KEVIN MIGUÉ
 ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE
 MINUTE: **6 525**